Compte-rendu de la réunion d’information **« séjour à Portbail »** (16/12/2019)

\_\_\_\_\_

Mesdames LAMBERT, PETIT et Monsieur THÉBAULT nous ont proposé lundi soir une réunion d'information sur le séjour à Portbail pour les enfants de CP, CE1 et CE2.

Les représentants de parents d'élèves ont rédigé le compte rendu ci-dessous et le mettent à votre disposition.

Sortie organisée du 3 au 5 février 2020.

Départ le lundi matin vers 9 h 30, retour le mercredi vers 18 h.

Une fois sur place, toutes les activités se feront à pied.

Portbail : côte ouest du Cotentin, au sud de Barneville-Carteret.

**Activités**

Roulement des activités sur les 3 jours pour les 3 classes, un intervenant par activité.

* Pêche à pied ;
* Char à voile (uniquement pour les CE1et CE2)
* Travail sur la laisse de mer ;
* Création d'aquarium ;
* Découverte des dunes ;
* Visite du port de Portbail (avec un guide) ;
* Temps de classe dans le centre d'hébergement, réalisation d'un journal de bord.

L'emploi du temps de chaque classe sera distribué aux familles courant janvier.

**Hébergement**

Dans le centre d'hébergement Élie Monboisse.

Chambres de 4 à 7 enfants. La répartition sera faite par les enseignant(e)s en tenant compte dans la mesure du possible du choix des enfants.

Doudous, veilleuses acceptés.

Salles de bain semi-collectives (douches individuelles).

**Trousseau**

Une liste avec le trousseau « idéal » sera transmise aux familles courant janvier.

Peuvent être d'ores et déjà prévus : bottes de pluie, bonnes chaussures de marche, un K-way 1 taille au-dessus (pour enfiler par-dessus la doudoune en cas de fortes pluies).

**Accompagnateurs**

10 accompagnateurs.

4 enseignants : Nathalie Lambert, Catherine Petit, Julie Grandjean et Frédéric Thébault

3 personnes extérieures/commune (dont Marion qui s’occupe habituellement des enfants à la cantine)

2 parents de CP (d'ores et déjà tirés au sort)

1 AVS (CP)

**Nouvelles et contacts**

Les enseignant(e)s donneront des nouvelles sur le site « on donne des nouvelles.com » avec une adresse et un code d'accès remis aux familles avant le départ.

Pas de contact avec les enfants pendant le séjour. Les enseignant(e)s seront joignables sur le portable de l'école en cas de nécessité.

**Traitement médical**

Les parents dont les enfants devront suivre un traitement médical pendant le séjour doivent anticiper et prendre contact avec l'enseignant(e) avant le départ (ordonnance, autorisation des parents).

**Coût**

Le coût du séjour est en grande partie pris en charge par la Mairie, avec en complément une aide de l'Apemino et la coopérative scolaire.

Le reste à charge pour les familles sera de l'ordre de 100 € par enfant. Des facilités de paiements peuvent être envisagées. Les familles peuvent prendre contact avec le directeur.